

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

**AVIS PUBLIC**

Tel que requis par l'article 176.1 du Code municipal, avis public vous est par les présentes donné par Jean Lacroix, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Paulin, que les états financiers de cette municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023, seront déposés au Conseil municipal, lors de la séance extraordinaire du **MARDI 29 AVRIL 2025 À 18 H 30**, tenue physiquement, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond, 3051 rue Bergeron, Saint-Paulin.

Donné à Saint-Paulin, ce quinzième jour d'avril deux mille vingt-cinq.

  
\_\_\_\_\_  
Jean Lacroix, directeur général et greffier-trésorier